

Fiche de données de sécurité: O-Care WEEKLY SPA CARE 2
selon 1907/2006/EC, Article 31

<u>SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/entreprise</u>		
1.1	Identificateur du produit	O-Care WEEKLY SPA CARE 2
1.2	Composition	Solution aqueuse avec des composants inorganiques
	Utilisation d'une substance/mélange	Traitement de l'eau des SPA
1.3	Fournisseur	O-Care BV Het Sterrenbeeld 25 5215 MK 's-Hertogenbosch The Netherlands Téléphone: +31(0) 7354 43080 E-mail: info@o-care.com
1.4	Numéro de téléphone d'urgence	CareChem 24 (Europe) +44(0) 1235 239 670 N.i.c.v. +31(0) 3027 48888
	Date d'émission Version	26-juillet-2019 OC2019-2

<u>SECTION 2: Identification des risques</u>		
2.1	Classification de la substance ou du mélange	
	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008	La substance ou le mélange ne doit pas être classé ni étiqueté
2.2	Éléments d'étiquetage	
	Mot de signalisation	-
	Mentions de danger	AUCUN
	Conseils de prudence	AUCUN
	Informations supplémentaires	AUCUN
	Mot de signalisation	AUCUN
2.3	Autres risques	
		AUCUN

<u>SECTION 3: Composition / informations sur les ingrédients</u>			
3.1	Solution à base d'eau de sels de carbonate et de chlorure inorganiques exclusifs and chloride salts		
3.2	Composant	Concentration	Classification CLP
	Eau désionisée	75 – 90%	Identifiant du produit N° CAS.: 7732-18-5 N° CE.: 231-791-2

Fiche de données de sécurité: O-Care WEEKLY SPA CARE 2
selon 1907/2006/EC, Article 31

	Sel inorganique de chlorure	5 - 20 %		
3.3	Impuretés dangereuses	Non connu		

SECTION 4: Mesures de premiers secours

4.1	Description des mesures de premiers secours			
	Inhalation	Déplacer à l'air frais en cas d'inhalation accidentelle de vapeurs ou de produits de décomposition. Consulter un médecin pour les cas graves.		
	Contact cutané	Laver immédiatement et abondamment à l'eau, tout en enlevant les vêtements et les chaussures contaminés. Si l'irritation de la peau persiste, appelez un médecin.		
	Contact avec les yeux	Rincer abondamment, y compris sous les paupières, avec beaucoup d'eau.		
	Ingestion	Rinse mouth and then drink plenty of water. Consult a physician in case of severe cases.		
4.2	Les symptômes et effets les plus importants, tant aigus et différés	Si vous vous sentez mal, consultez un médecin		
4.3	Indication de toute attention médicale immédiate et de tout traitement spécial nécessaire.	Non connu		

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1	Moyens d'extinction			
	Moyens d'extinction appropriés	Utilisez de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, un agent extincteur sec ou du dioxyde de carbone.		
	Moyens d'extinction qui ne doivent pas être utilisés pour des raisons de sécurité	AUCUN		
5.2	Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange	Le produit n'est pas inflammable. Utiliser des mesures d'extinction adaptées aux circonstances locales et au milieu environnant. Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée. Celle-ci ne doit pas être déversée dans les égouts.		
5.3	Conseils pour les pompiers			

Fiche de données de sécurité: O-Care WEEKLY SPA CARE 2
selon 1907/2006/EC, Article 31

Équipements de protection spéciaux pour les pompiers	Procédure standard pour les incendies chimiques. En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome. Porter une combinaison de protection.
Méthodes spécifiques	Un brouillard d'eau peut être utilisé pour refroidir les conteneurs fermés

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

6.1	Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	
	Conseils pour le personnel non-urgentiste personnel non urgent	Assurer une ventilation suffisante. Utiliser des équipements de protection individuelle. Balayer pour éviter tout risque de glissade. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les vapeurs/poussières.
	Conseils pour les intervenants d'urgence	Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène et de sécurité industrielles. Utiliser un équipement de protection individuelle. Balayer pour éviter tout risque de glissade.
6.2	Environmental precautions	Précautions environnementales
6.3	Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage	Absorber avec un matériau absorbant inerte. Conserver dans des récipients appropriés et fermés pour l'élimination
6.4	Référence à d'autres sections	Voir les chapitres 8 et 13

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1	Précautions à prendre pour une manipulation sûre	Porter un équipement de protection individuelle. Éviter le contact avec la peau et les yeux
7.2	Conditions pour un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités	Conserver à température ambiante dans le récipient d'origine. Tenir hors de portée des enfants.
7.3	Utilisation(s) finale(s) spécifique(s)	Aucune information disponible

SECTION 8: Contrôle de l'exposition/protection individuelle

8.1	Paramètres de contrôle	
	Limite(s) d'exposition	Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même

Fiche de données de sécurité: O-Care WEEKLY SPA CARE 2
selon 1907/2006/EC, Article 31

8.2	Contrôle de l'exposition	
	Contrôles techniques appropriés	Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
	Équipement de protection individuelle	
	Protection respiratoire	Dans les zones bien ventilées, aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est nécessaire.
	Protection des mains	Gants en latex. Les gants de protection choisis doivent répondre aux spécifications de la directive européenne 89/686/CEE et de la norme EN 374 qui en découle.
	Protection des yeux	Lunettes de sécurité avec écrans latéraux conformes à la norme EN166.
	Protection de la peau et du corps	Vêtements à manches longues
	Risques thermiques	Aucune mesure particulière n'est requise
	Contrôle de l'exposition environnementale	Aucune mesure particulière n'est requise

SECTION 9: Physical and chemical properties

Apparence :	Liquide.
Couleur :	Incolore.
Odeur :	Aucun.
Seuil de l'odeur :	Non déterminé.
pH :	11.2
Point/plage de fusion :	non applicable
Point/plage d'ébullition :	105 °C
Point de congélation :	non applicable
Point d'éclair :	non applicable
Taux d'évaporation :	Non déterminé
Inflammabilité :	non applicable
Limites d'explosivité :	non applicable
Pression de vapeur :	Non déterminé
Densité de vapeur :	Non déterminé
Densité relative :	Non déterminé.
Solubilité dans l'eau :	complètement miscible
Coefficient de partage (n- octanol/eau) :	Non déterminé.
Température d'auto-inflammation :	Non déterminé.
Température de décomposition :	Non déterminé.
Viscosité :	Non déterminé.
Propriétés explosives :	non dangereux
Propriétés oxydantes :	Aucun

SECTION 10: Stability and reactivity

10.1	Réactivité	Réagit avec l'acide pour former immédiatement du gaz carbonique.
-------------	-------------------	--

Fiche de données de sécurité: O-Care WEEKLY SPA CARE 2
selon 1907/2006/EC, Article 31

10.2	Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales
10.3	Possibilité de réactions dangereuses	Réagit avec un acide pour former du dioxyde de carbone gazeux
10.4	dangereuses	Non requis.
10.5	Conditions à éviter	Aucun
10.6	Matières incompatibles	Aucun raisonnablement prévisible

SECTION 11: Toxicological information

11.1	Information on toxicological effects	
	Toxicité aiguë	Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même. Eau désionisée (CAS 7732-18-5) Oral LD50 Rat > 90 mL/kg (FOOD_JOURN) Solution de mélange de chlorure/carbonate de sodium Oral LD50 Rat = 10 ml/kg (OECD401)
	Corrosion/irritation de la peau	Légèrement irritant
	Dommages graves pour l'œil/ l'œil irritation des yeux	Effet irritant modéré
	Respiratoire / Peau	Aucune donnée disponible.
	Sensibilisation	Aucune donnée disponible.
	Cancérogénicité	Aucune donnée disponible.
	Mutagenicité sur les cellules germinales	Aucune donnée disponible.
	Toxicité pour la reproduction	Pas de données disponibles.
	Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Aucune donnée disponible.
	Toxicité spécifique pour les organes cibles (exposition répétée)	Aucune donnée disponible.
	Risque d'aspiration	Aucune donnée disponible.
	L'expérience humaine des informations sur les voies d'exposition probables	Aucune donnée disponible.
	Autres informations	Dermique Le produit ne contient pas de substances qui, à leur concentration donnée, sont considérées comme dangereuses pour la santé.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1	Toxicité	Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même
12.2	Persistance et dégradabilité	Non applicable aux matériaux inorganiques

Fiche de données de sécurité: O-Care WEEKLY SPA CARE 2
selon 1907/2006/EC, Article 31

12.3	Potentiel de bio-accumulation	Improbable
12.4	Mobilité dans le sol	Aucune donnée disponible
12.5	Résultats de l'évaluation PBT et vPvB	Cette préparation ne contient aucune substance considérée comme persistante, bio-accumulable ou toxique (PBT). Selon (EC) No. : 1907/2006 addition XIII
12.6	Autres effets indésirables	Effet indésirable dû à une éventuelle modification du pH. Empêcher l'élimination dans l'environnement.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1	Méthodes de traitement des déchets	
	Déchets de résidus / produits non utilisés	Éliminer conformément à la réglementation locale
	Emballages contaminés	Éliminer comme un produit non utilisé

SECTION 14: Informations sur les transports

	ADR/RID	Non réglementé
	IMDG	Non réglementé
	IATA	Non réglementé
	Informations complémentaires	Non classé comme dangereux au sens de la réglementation des transports.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1	Réglementation/législation en matière de sécurité, de santé et d'environnement spécifique à la substance ou au mélange.	
	Informations réglementaires	Conformément au règlement (CE) n° 1272/2008, le produit n'a pas besoin d'être classé ni étiqueté.
	Directive SEVESO III	Non applicable
	Directive 94/33/CE	Attention (protection des jeunes sur le lieu de travail)
	Directive 10058/2009/CE	Non réglementé (liste des composés dégradant la couche d'ozone)
	Directive 850/20047 et 79/117/CEE	Non réglementé

Fiche de données de sécurité: O-Care WEEKLY SPA CARE 2
selon 1907/2006/EC, Article 31

	Substances extrêmement préoccupantes (SVHC)	Non présent
15.2	Sécurité chimique Évaluation	Non requis

SECTION 16: Autres informations

	Clé ou légende des abréviations et acronymes	CLP : Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 (SGH)
	Principales références bibliographiques et sources de données Procédure de classification	Informations tirées d'ouvrages de référence et de la littérature
	Procédure de classification	Méthode de calcul
	Texte intégral des phrases visées aux sections 2 et 3	Aucun
	Clause de non-responsabilité	Les informations fournies dans cette fiche de données de sécurité sont correctes au mieux de nos connaissances, informations et convictions à la date de sa publication. Les informations fournies sont uniquement destinées à servir de guide pour une manipulation, une utilisation, un traitement, un stockage, un transport, une élimination et un rejet en toute sécurité. et le rejet. Elles ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification de qualité.